
Le Vautour - Le roi Charles IV fait pendre le baron de l'Ile-en-Jourdain.

Numéro d'inventaire : 1979.29984.10

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Olivier-Pinot (Épinal)

Imprimeur : Olivier-Pinot, Épinal

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

Description : Papier fin beige avec gravure n&b colorisée.

Mesures : hauteur : 200 mm ; largeur : 310 mm

Notes : Planche de 2 couvertures de cahier imprimées tête-bêche. Indice 10= Recto : gravure en couleurs représentant un vautour dépeçant une proie dans un cadre d'arabesques + Texte explicatif de 8 lignes. Verso : gravure et texte explicatif sur "Le roi Charles IV fait pendre le baron de l'Ile-en-Jourdain (1325)". Olivier-Pinot édit. : de 1875 à 1888.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

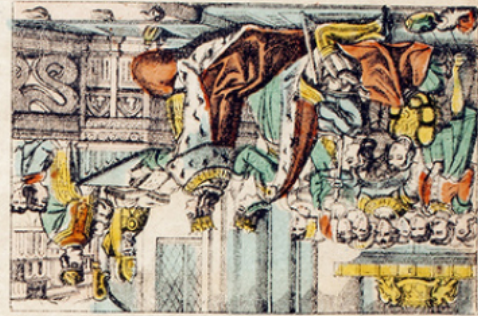
Nombre de pages : 2

ill.

ill. en coul.



Louis XII était d'une famille noble, rousse et sportive qui jouait pour les
quelles et même pour ses dettes. Son père avait été un brillant chevalier, son père
France, mais quelques années auparavant, son oncle Étienne, le plus brave
plantes. Louis, sans autres ressources, se distinguait par un grand tour de
de capitaines de Charles VII et un des moins de la vieille France qui soit restés po-
romantico. Il avait été contraint d'émigrer en 1474, à l'âge de onze ans, lorsque de
France, fille cadette de Louis XI, petite, noire et bossue. Aussi vertueuse que naïve,
et n'avait jamais demandé de consolation qu'à la religion. Pendant le règne de Louis
XI, le duc d'Orléans avait été trop heureux que son oncle avec lequel il se confidait
la faveur de son inflexible beau-père. Mais devenu le maître, il bientôt d'autant moins
à lacer des larmes que lui pesait depuis longues années, que leur rupture eût re-
cramé par l'infort de Charles VIII. Le jeune Anne s'était hâtée de se retirer au château
de Blois dans son duché de Bretagne, et y fit faire des actes de souveraineté. Il était
de Blois dans son duché de Bretagne, et y fit faire des actes de souveraineté. Il était
à occuper la main ou de son successeur ou de l'habiter pendant de son oncle.
Également. Cependant, Anne s'était donnée au com de son premier époux.
Louis XII s'était montré fort impuissant à devenir le traître de Blois. Anne se
certaine présentation des années qui lui furent faites. Louis, il est vrai, était naïve;
mais Alexandre VI était naïve. Tout pouvait donc s'arranger à la
grande satisfaction de chacun, sauf d'une part comme qu'on s'accorde
XI et le duc de France, après une union de vingt-cinq ans; le 8 janvier 1499 le roi
époux Anne de Bretagne.



Mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

N° 5.



HISTOIRE DE FRANCE (200).
Le roi Charles IV fait pendre le baron de Hainaut.
Le roi Philippe-le-Bel eut trois fils qui régnèrent l'un après l'autre : Louis X, le
Haut ou le Quevelour, de 1314 à 1316; Philippe V, le Long, jusqu'en 1328; Charles
IV, le Bel, jusqu'en 1328. Louis X ne porta que dix-huit ans la couronne, et on ne
compte que trois faits dans son règne : le meurtre de Marguerite de Bourgogne, que
son mari fit étrangler; une expédition contre les Flamands qui échoua; enfin une vive
réaction féodale qui rappela les conseillers de Philippe-le-Bel et essaya de détruire son
ouvrage.
Les règnes de Philippe V et de Charles IV comptent peu d'événements militaires,
mais beaucoup de mesures pour régulariser l'administration du pays. Philippe V con-
voqua trois fois les états généraux, dont la périodicité semblait ainsi devoir bientôt
s'établir, et il eut les gens d'États du parlement pour n'y laisser que des membres
soumis à sa pleine autorité; il y rentraient plus tard sous le nom de conseillers
clercs. Sous ce règne se place une cruelle persécution des Mopéux et des Juifs.
Charles IV publia divers règlements relatifs au commerce; il augmenta les droits à
l'exportation, chassa les négociants lombards que Louis X avait rappelés et qu'il ren-
voja en leur pays; aussi gagna-t-il en étant vain; mais il donna un grand
exemple de juste sévérité. Le baron de Hainaut, convaincu de plusieurs crimes,
fut pendu, malgré les supplications de toute la noblesse et l'intervention du pape, son
oncle. Une sorte de fatalité était attachée à cette maison. Les princes, grands et beaux,
qui tous semblaient devoir fournir une longue carrière, succombèrent dans la fleur de l'âge;
Philippe-le-Bel à quarante-neuf ans, Louis X à vingt-sept ans, Philippe-le-Long à
vingt-huit ans, Charles-le-Bel à trente-quatre. Le peuple voyait dans ces morts pré-
maturées un signe de la vengeance du ciel sur cette famille qui avait soufflé Boni-
face VIII, peut-être empoisonné Benoît XI, et brûlé les Templiers.



Le vautour
Le vautour, quelque plus grand que l'aigle, est moins redoutable.
Il est lâche et cruel. Il n'attaque que quand il ne trouve
pas de charogne à dévorer; alors il se réunissent en troupe pour
attaquer leurs victimes comme de lâches assassins. Le vautour a la
tête nue, le cou mal garni de quelques crins épars. On reconnaît les
vautours de loin, car ce sont les seuls oiseaux de proie qui volent en
troupe.
Imp. Lth. OLIVIER-PINOT Édité à Epinal.